

Collège 2017

**Mode d'emploi
pour les parents**



Objectif

Acquérir le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

• Voici **les 5 domaines** sur lesquels les élèves travailleront pendant les quatre années passées au collège.



En pratique

Le nombre d'heures de cours par semaine

26h max, ouf !



	3° CYCLE		4° CYCLE	
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4h	3h	3h	3h
ARTS PLASTIQUES EDUCATION MUSICALE	2h	2h	2h	2h
FRANÇAIS	4h30	4h30	4h30	4h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3h	3h	3h	3h30
LANGUE VIVANTE 1	4h	3h	3h	3h
LANGUE VIVANTE 2	-	2h30	2h30	2h30
MATHÉMATIQUES	4h30	3h30	3h30	3h30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		1h30	1h30	1h30
TECHNOLOGIE	4h	1h30	1h30	1h30
SCIENCES PHYSIQUES		1h30	1h30	1h30
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET/OU ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)	3h	4h	4h	4h

ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Attention, ces heures ne s'ajoutent pas, elles sont réparties sur les différentes disciplines.

**En
pratique**

Un exemple d'emploi du temps



1h30 de pause méridienne pour une meilleure prise en compte du rythme des élèves !

	8h30	9h30	10h30	11h30	Pause 1h30	14h	15h	16h
Lundi		LV1	LV2	Français		HG	Maths	
Mardi	LV1	SVT	SVT/ EPS	LV2/ EPS		HG	Français	
Mercredi	HG	Techno	Techno/ Ph. Ch.	Ph. Ch.				
Jeudi	Latin*	Français	Français/ Maths	Maths		EPS	EPS	
Vendredi	Français	LV1	Ed. music.	Arts Plast.		Maths	LV2	

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

*ENSEIGNEMENT DE COMPLÉMENT

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Ces plages horaires seront variables en fonction des besoins des élèves et de la constitution de groupes.

Ce qui change

Les langues pour tous



- **LV1** : les élèves de 6^e apprennent une première langue vivante. Cet apprentissage a commencé en élémentaire.



- **LV2** : les élèves de 5^e commencent tous l'apprentissage d'une deuxième langue vivante.

- **A partir de la 5^e**



- Les élèves peuvent être **initiés aux langues et culture de l'antiquité ou langue régionale** à travers les EPI.
- Les élèves volontaires pourront **suivre un enseignement facultatif en langue.**

Ce qui change

L'accompagnement personnalisé

S'adapter au rythme de chaque élève

- L'équipe enseignante choisira le volume horaire pour l'accompagnement personnalisé dans les **3h ou 4h** prévues pour les enseignements complémentaires.
- **De l'aide pour tous** à tous les niveaux : les professeurs soutiendront les élèves selon leurs besoins : les aider à apprendre une leçon, faire des révisions, effectuer une recherche documentaire, organiser son travail personnel.

- **Pour les élèves de 6^e**, pas facile de passer de l'école élémentaire au collège : les enseignants les y aideront.

- **Pour les élèves de 3^e** : les enseignants les guident vers l'autonomie pour préparer leur passage au lycée.



Ce qui change

Les enseignements pratiques interdisciplinaires



- **Les élèves de 5^e, 4^e et 3^e** travaillent sur des projets qui leur permettent d'approfondir leurs connaissances dans plusieurs disciplines.

Exemple : des élèves de 3^e travailleront sur les éoliennes avec leur enseignant de physique. Ils vont créer une maquette, et devoir faire un reportage sur le blog du collège. D'autres compétences seront ainsi explorées : le français, le numérique, les mathématiques, la technologie... Les élèves apprennent à collaborer autour d'un projet.

- L'équipe enseignante choisira le volume horaire pour les EPI dans les **3h ou 4h** prévues pour les enseignements complémentaires.
- Au diplôme national du brevet, les élèves pourront présenter les projets réalisés pendant les EPI à l'épreuve orale.

Préparer
le futur

Choisir son orientation

Le parcours avenir



● **Objectif :** l'élève apprend à connaître ses goûts, identifie les études vers lesquelles il veut se diriger pour pouvoir, demain, choisir un métier.

Ce parcours se poursuit tout au long de la scolarité du jeune.

Devenir un citoyen Le parcours citoyen

- **Objectif :** les valeurs de la République doivent faire sens aux yeux des élèves.
 - Enseignement moral et civique : comprendre les règles et le pluralisme des opinions.
 - Participation des élèves à la vie du collège : faire entendre sa voix, s'engager.
 - Education aux médias et à l'information : apprendre à décrypter l'information et l'image.

Permettre à chaque élève, de la 6^e à la terminale, de comprendre, avec curiosité, le monde économique et professionnel qui l'entoure, de développer son sens de l'engagement, de l'initiative et d'élaborer un projet d'orientation scolaire et professionnelle avec un conseiller d'orientation-psychologue disponible. Ce parcours permettra à chacun de se projeter dans l'avenir et de faire des choix raisonnés et éclairés. Les parents sont associés à ce dispositif dans le cadre d'une coéducation active pour s'en saisir et apporter leur expérience, souvent experte.



Préparer
le futur

S'ouvrir à la culture

Le parcours d'éducation artistique et culturelle



● **Objectif** : permettre à tous les élèves d'acquérir une culture artistique : rencontrer des artistes, découvrir des œuvres.

Ce parcours se poursuit tout au long de la scolarité du jeune.

Garantir des conditions de vie et d'études de qualité

- Le nombre d'heures d'enseignement en 6^e ne dépassera pas **6 heures par jour**.
- **1h30 de pause** obligatoire à midi.
- **De vrais « espaces parents »** pour faciliter la participation des familles, les échanges et la convivialité.
- **Des véritables conseils école-collège** afin que l'entrée des élèves de 6^e se passe au mieux. Ils permettront aussi une réelle mixité sociale des établissements.

La FCPE sera particulièrement attentive à la mise en place de ces dispositions sur le terrain.

